



RAPPORT DU COMITE DE VIGILANCE Saison 2019-2020

Composition : Nicole DIGOUT, Xavier PARENT, Jean-Claude MELAC

Préalables :

1. M. Jean Louis BOSI a quitté ses fonctions au comité de vigilance pour des raisons personnelles. Nous le remercions pour sa participation et nous lui souhaitons bonne continuation.
2. Au vue des événements exceptionnels de l'année 2020 nous n'avons pas pu nous réunir. Tous les échanges et le travail se sont faits par téléphone et mails.

Mission N°1 : Veiller au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion.

Nous avons pu examiner les comptes rendus de 5 réunions de bureau et d'un séminaire. Les participants présents à ces réunions, les ordres du jour, les échanges retranscrits témoignent d'une gouvernance en accord avec les valeurs associatives et les statuts du comité. Ils n'amènent aucune remarques.

A la date de rédaction de ce compte rendu nous ne sommes pas en possession des documents de l'assemblée générale du 28 Novembre 2020 ni du dernier comité directeur de préparation de cette assemblée. La situation exceptionnelle justifie cela.

Concernant les remarques émises dans le rapport 2019 nous constatons :

- Pas d'avancées à notre connaissance sur l'amélioration du document unique.
- La mise en place des entretiens annuels des salariés a été définie lors du bureau du 16 Janvier 2020.

Concernant la gestion de l'épidémie liée au coronavirus, le comité a transmis tous les documents à sa disposition aux structures qui dépendent de lui. Il a élaboré tous les protocoles nécessaires à la gestion de ses locaux et de son personnel.

Mission N°2 : Contrôler la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions.

Ce travail ne pouvant être effectué qu'en présentiel, aucune mission n'a été menée sur ce point. Nous prendrons contact avec le nouveau président pour définir un thème à étudier et à améliorer en 2021.

Mission N°3 : Demander à la direction générale la communication de tout document utile.

Les documents demandés nous ont été transmis rapidement et nous remercions Marie DALEZAN pour son efficacité. Cependant nous demandons à être rajouté à la liste de

diffusion des tous les comptes rendus émis par le siège afin d'automatiser ces envois. Nous aurons ainsi une meilleure continuité dans l'observation de la vie du comité.

Mission N° 4 : Recueillir les témoignages spontanés.

Aucun témoignage spontané ne nous est parvenu. Il faut cependant continuer à communiquer auprès des salariés et des licenciés pour faire connaître cette possibilité. Nous recommandons au comité directeur de prendre des initiatives dans ce sens.

Pour conclure, nous demanderons suite à la prochaine élection la nomination d'un nouveau membre en remplacement de M. BOSI.

Le 14 Novembre 2020

Rapport validé par les participants.